

[Texte]

To come to specific questions, what options do you think there are for us internationally, rather than just nationally, to take to create a better common security; "security for all", in Olof Palme's phrase? And do you think there are really, right now, any ways in which we could help, through the UN or elsewhere, to create a better and more enforcement-oriented system of international law?

I was at a dinner the other evening for the two Nobel Peace Prize winners, and it was interesting that among those at the head table were a few from Lawyers for Social Responsibility, which is just getting started now. There was quite a bit of discussion around the table about the fact that we have to start looking more seriously at concrete ways to enhance international institutions, and particularly the enforcement of international law. I wondered whether that had come up in your discussion group—you mentioned it—whether you had thought of any concrete ways to make international law more enforceable.

[Due to technical difficulty, the following remarks may be incorrectly attributed—Editor]

Mr. D. Wilson: That is a little harder to answer, except to start setting the example of all the agreements that we have signed to make sure we hold them all equally valid. The thought just struck me now that when we do send out nuclear materials to countries for peaceful purposes, there are guidelines that all are supposed to follow. I just read in the *Catholic New Times*—if my information is wrong, you can talk to the *Catholic New Times* and *W-5*. . . . When we send material to Russia, after it has gone through its enrichment process, they must return five pounds of their waste; for one pound of enriched . . . they return the five. The United States does not have to return those five. They can keep it; put it into a little kitty; and then it turns into bombs. If we are going to be enforcing all things, all parties should be treated equally.

The other comment, about what we can do internationally, as opposed to nationally, in discussion . . . we have not followed this through either, but some of the simplest things we came up with that should be pursued . . . our main focus in the paper too is that Canada seems to look at each issue separately and does not always take a whole perspective on international relations as a totality. One of the ideas we thought would help that was if Canada would simply go on record that its policies for foreign affairs will be dealt with by the principles of the UN, period. There is a guide forever. If the principles of the UN say you cannot do it, then do not do it. Then you can still look at your individual goals, but you still have overall parameters to play within.

[Traduction]

Pour en venir à des questions précises, quelles solutions sur le plan international et non sur le plan strictement national, proposez-vous pour améliorer la sécurité générale; la «sécurité pour tous» pour paraphraser Olof Palme? Et croyez-vous que, en ce moment, il existe réellement un moyen quelconque, par l'entremise des Nations Unies ou de tout autre organisme, d'instaurer un meilleur système plus axé sur la surveillance du respect du droit international?

L'autre soir j'assistais à un dîner en l'honneur des récipiendaires du prix Nobel, et il est intéressant de constater qu'à la table d'honneur, se trouvaient quelques-uns des membres du tout nouvel organisme *Lawyers for Social Responsibility*. À un moment donné, la discussion s'est engagée sur la nécessité de commencer à chercher des moyens plus sérieux et plus concrets pour améliorer les institutions internationales, et particulièrement celles qui sont chargées de faire respecter le droit international. Je me suis demandé si cela était ressorti de vos discussions—puisque vous en aviez discuté—et si vous aviez pensé à une méthode concrète permettant de mieux faire respecter le droit international.

[En raison de difficultés techniques, il se peut que les commentaires suivants ne soient pas attribués à leur auteur respectif—note de l'éditeur]

Mr. D. Wilson: Cela est assez difficile à dire, toutefois on pourrait par exemple s'assurer que toutes les ententes qui ont été signées sont considérées sur un pied d'égalité. À ce sujet, une situation me vient à l'esprit, par exemple, lorsque nous envoyons des matières radioactives à des pays en vue de leur utilisation à des fins pacifiques, ces pays sont supposés se conformer aux lignes directrices établies à ce sujet. Je viens tout juste de lire, dans le *Catholic New Times*, si mes informations sont erronées, vous pouvez vous renseigner auprès de ce périodique et du *W-5* que, lorsque nous envoyons de telles matières à la Russie, celle-ci, après le processus d'enrichissement, doit retourner cinq livres des déchets provenant de la transformation; ainsi, pour une livre de matières radioactives, la Russie nous renvoie cinq livres de déchets. Les États-Unis ne sont pas tenus de nous retourner ces cinq livres de déchets. Ils peuvent les conserver, les emmagasiner et les transformer ensuite en bombes. Si nous devons faire respecter ces directives, toutes les parties en cause doivent être traitées sur pied d'égalité.

En ce qui concerne l'autre observation, à savoir ce que nous pourrions faire sur le plan international par opposition au plan national, dans la discussion, nous ne nous sommes pas attardés à cette question en particulier, mais nous avons fait ressortir quelques points très simples qui pourraient être développés . . . notre principale constatation dans ce document est que le Canada semble étudier chaque question séparément sans toujours la replacer dans le contexte global des relations internationales. Comme solution nous avons songé, par exemple, que le Canada pourrait tout simplement faire savoir publiquement qu'en matière d'affaires internationales, il applique les principes établis par les Nations Unies, un point c'est tout. Il s'agit d'un guide invariable. Si les principes établis par les Nations Unies interdisent une action donnée, celle-ci ne doit pas être faite. On peut continuer de poursuivre des